

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Messidor, an VI.



Nouvelles secousses de tremblement de terre essayées à Sienne. — Ouragan qui a dévasté une partie du Frioul, de l'Istrie et de la Dalmatie. — Suppression des chapitres et couvens dans la république cisalpine. — Nouvelles d'Angleterre. — Lettre du général en chef Schawembourg, au directoire exécutif de la république française. — Lettre du citoyen Lalande.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 27 floréal.

Le citoyen Ruffin, qui a résidé en Crimée & en Tartarie, de la part du gouvernement français, est actuellement chargé en chef des affaires de France à Constantinople, à la place de Carra Saint-Cyr, qui en avoit pris momentanément la direction après la mort d'Aubert-Dubayet, & qui doit être retourné à son poste de résident de France auprès du hospodar de Valachie.

ITALIE.

De Rome, le 14 prairial.

On prépare ici des quartiers pour un corps de troupes françaises, attendu de la république cisalpine.

On a commencé hier la vente des biens qui ont appartenu jusqu'ici à l'ordre de Malte. Ceux des ex-jésuites seront également vendus.

De Florence, le 15 prairial.

On a encore ressenti à Sienne plusieurs secousses de tremblemens de terre, à différens intervalles. La consternation regne dans la ville & aux environs, quoique les commotions n'aient pas été à beaucoup près aussi violentes que la première.

Un ouragan a dévasté, le 2 & le 3 prairial, une partie du Frioul, & s'est fait sentir dans l'Istrie, la Dalmatie & dans une partie de la Hongrie. Sur mer, plusieurs bâtimens ont été submergés. Les côtes sont couvertes de débris de vaisseaux. Cet ouragan a été le précurseur du tremblement de terre qui eut lieu le 6 du même mois en Toscane.

De Milan, le 27 prairial.

La suppression des chapitres & couvens se continue ici. La plupart de ceux de Bologne, Ferrare, Modene & Reggio, ont éprouvé le même sort. On fait des recherches très-sévères pour découvrir les émigrés français qui peuvent encore se trouver sur le territoire cisalpin. Ces mesures ont été prises sur la demande du citoyen Trouvé, ministre de la république française.

On mande de Bologne, qu'il a éclaté des troubles dans la Romagne & principalement à Forli & Forlimpopolis.

On a fait passer de ce côté environ 1200 hommes de troupes cisalpines.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 9 prairial.

Paul 1^{er}. est parti de cette ville, le 27 floréal, pour se rendre à Moscow & à Astracan. On l'attend ici pour le 8 messidor.

Le chevalier de Litta, nonce du pape, vient d'être nommé grand'croix de l'ordre de Malte, avec une pension de 9,000 roubles.

M. de Reichlin, nouveau ministre de Bavière, arrive à l'instant dans cette résidence.

ALLEMAGNE.

De Rastadt, le premier messidor.

Toujours ici même incertitude, & impatiente attente de la réponse des ministres français.

Nous ne connoissons encore ici de Jean Debry que ses formes & ses manières, qui sont honnêtes & prévenantes.

L'envoyé de la république cisalpine part demain pour Paris. On assure qu'il est mécontent de la situation des affaires d'Italie, & que son dessein n'est pas d'y retourner de sitôt.

L'attention des politiques allemands est dans ce moment fixée sur la flotte russe, sortie dernièrement des ports de la Crimée avec des troupes de débarquement. Quelques-uns présument qu'elle doit se rendre dans la Méditerranée, se réunir à la division de la flotte anglaise qui s'y trouve, & occuper l'isle de Malte, si toutefois les Français lui en laissent le tems. Mais ce passage dans la Méditerranée est peu vraisemblable. Il faudroit que les Turcs lui ouvrissent les Dardanelles; ce qui est peu probable & pourroit être fort dangereux pour eux.

Le margrave de Baden étoit ici ces jours derniers & a dîné chez M. de Gotz, l'un des ministres prussiens.

Nous avons déjà fait connoître deux d'entre eux. Il nous reste à donner quelques détails sur le troisième, M. le baron de Dohm.

Ce plénipotentiaire est connu par divers ouvrages politiques, qui attestent ses lumières, son esprit, & la profondeur de ses vues diplomatiques. Il étoit depuis long-tems envoyé de la cour de Berlin à celle de l'électeur de Cologne. Il a joué un grand rôle dans la querelle entre les Liégeois & leur évêque, & s'y est porté pour médiateur par ordre de son maître.

M. le baron de Dohm est très-appliqué, aimant uniquement le travail pour lequel il a une aptitude singulière. Il sort peu de son cabinet, si ce n'est quand les affaires de

sa cour qui sont de son ressort l'appellent chez les autres ministres. Il est, comme la plupart de ceux qui s'occupent habituellement de grandes affaires, froid, silencieux, réservé; mais très-ferme dans les discussions qui ont rapport aux droits & aux intérêts de son gouvernement. Son flegme a par fois contrasté ici avec les élans des ministres républicains.

De Francfort, le 28 prairial.

On débite ici une nouvelle assez invraisemblable. On assure que le citoyen Rudler, commissaire français, a reçu du baron d'Erthal, frère de l'électeur de Mayence, la déclaration qu'il vouloit vivre désormais comme simple particulier à Mayence; & qu'en conséquence de ce vœu, Rudler avoit promis au coadjuteur la restitution de son hôtel.

S U I S S E.

De Bâle, le 30 prairial.

La nouvelle répandue qu'un certain nombre de citoyens de Bâle a manifesté son vœu d'être réuni à la France, paroît destituée de fondement. Car il a été promis ici une récompense de 600 francs à celui qui dénonceroit le rédacteur de cette adresse. On croit pouvoir assurer que le gouvernement français n'a jamais pensé à la réunion de Bâle à la France.

ARMÉE FRANÇAISE DANS L'HELVÉTIE.

Au quartier-général à Zurich, le 2 messidor.

Le général en chef de l'armée française en Helvétie, au directoire exécutif de la république française.

CITOYENS DIRECTEURS,

J'ai reçu les différentes pièces qui vous ont été communiquées par l'envoyé de la république helvétique à Paris, & je m'empresse de vous donner les renseignements que vous desirez. Je me contenterai de vous observer aujourd'hui que la plupart de ces plaintes, vagues & exagérées, ne sont appuyées d'aucuns faits; & tous ces meurtres, ces assassinats, ces vols, ces brigandages, enfin toutes ces abominations commises par les troupes françaises dans le canton de Lucerne, se réduisent jusqu'ici au meurtre d'un seul homme, commis sur la route de Mondon par des traîneurs de la 68^e demi-brigade. C'est le seul fait parvenu à ma connoissance, & j'ai donné les ordres les plus sévères pour l'arrestation & la traduction des prévenus au conseil de guerre, où ils seront incessamment jugés.

Le même langage a été tenu dans le grand-conseil, où les déclamations les plus séditieuses ont été proférées. Je vous ferai passer la copie de la lettre que j'ai écrite au président de cette assemblée, pour demander justice d'une assertion qui, comme vous le verrez, porte le caractère de la plus insigne mauvaise foi.

Le commissaire du gouvernement vient de prendre des mesures vigoureuses pour arrêter le débordement de calomnies, & prévenir les suites fâcheuses qu'elles pourroient avoir, en compromettant la tranquillité publique. J'aurai soin, de mon côté, de donner à l'armée une attitude capable de déconcerter les projets de la malveillance.

Salut & respect, *Signe, SCHAWENBOURG.*

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 26 prairial.

Les trois pour cent consolidés sont encore fermés.

Les insurgés se rassemblent en très-grand nombre vers Glenmore. On craint ici que les communications entre

l'Irlande & l'Angleterre, ne soient aussi interrompues de ce côté-là.

Le duc d'York est malade.

Sir Edward Crosbie, irlandais-uni, a été exécuté. On a planté sa tête sur une pique à la porte de sa prison.

L'armée d'union est toujours en possession du comté de Wexford, le port le plus voisin de Brest. Elle attend des secours qui lui ont été promis.

Les rapports officiels annoncent qu'il n'y a pas assez d'armées en Irlande pour arrêter l'insurrection des Irlandais-unis.

L'amiral Thompson a reçu ordre de croiser sur les côtes de cette isle, avec 7 vaisseaux de ligne. Il remplace sir Roger Curtius.

Des lettres de Portsmouth, du 24 prairial, nous apprennent que trois bataillons des gardes viennent de s'embarquer pour l'Irlande, sur 7 vaisseaux commandés par sir Charles Thompson, le *Formidable*, *Queen-Charlotte*, *Russel*, *Robust*, *Lancaster*, *Repules*, & sur la frégate *Hébé*.

Perry & Lambert, éditeurs du *Courier* & du *Morning Chronicle*, viennent de recouvrer leur liberté. Le terme de leur emprisonnement est expiré.

On s'est occupé dans les deux chambres de la liberté de la presse. « Il est étonnant que, même en Angleterre, a dit un orateur, on ose encore traiter cette question! Il est certain que celui qui met des obstacles à la liberté de la presse, & qui veut d'autres mesures qu'un jury populaire, pour en constater les délits, est digne de mort ». D'autres membres ont rappelé que la liberté de la presse pouvoit seule établir & conserver les droits du peuple. Commettre des injustices, sans avoir à craindre des réclamations ou des reproches, a dit un autre membre, c'est le complément de la tyrannie.

Extrait d'une lettre de Londres, du... messidor, adressée à....

« Vous connoissez le brave Landerdale, pere d'un grand nombre d'enfans. Le patriote Todd vient de lui léguer en mourant toute sa fortune. Vous avez dû le voir à Paris chez le ministre Clavière; c'est un homme de bien. Il a déployé la plus grande énergie pour s'opposer à la guerre qu'on suscitoit à la France, & au système d'oppression qui pesoit sur l'Irlande. Tout ce qu'il a prévu, arrive. La France a triomphé de tous ses ennemis sur le continent, & l'insurrection d'Irlande est générale. Son indépendance est assurée.

» Le corps d'armée qui s'étoit emparée d'Antrim étoit d'environ 15,000 hommes. Dans les divers combats qui ont été livrés dans cette ville, près de deux mille irlandais-unis ont péri; on les croyoit attérés: & voilà que l'insurrection prend un tel caractère dans plusieurs comtés, qu'on disoit paisibles & soumis, que les troupes royales ne peuvent plus savoir où elles ont à se porter. Elles ont été battues à Comber, Colerain, Ballynabench. Les insurgens sont entièrement les maîtres du district de Doneghade.

» Des lettres de Belfast annoncent qu'ils sont en possession du comté de Down. La cavalerie & la milice rurale & bourgeoise ont beaucoup souffert. Haughton est blessé dangereusement; & Mortimer a été tué près de Comber.

» Ils viennent d'attaquer les troupes royales à Newtownards; ils étoient là au nombre de six mille; ils ont fait des *fencibles* un horrible carnage.

» Nous n'avons pas ici la moindre nouvelle de Nelson ni de Buonaparte.

Nota. Cette lettre est sans date, la date ayant été enlevée par le cachet. Comme elle est arrivée par un courrier extraordinaire, elle offre des détails postérieurs à toutes les nouvelles d'Irlande & d'Angleterre, qui sont parvenues sur le continent. On en garantit l'authenticité.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 30 prairial.

Le passe-port que le général Daendels avoit reçu du général Joubert pour aller à Paris, portoit l'ordre de lui ouvrir les portes des places pour accélérer sa route. Celui qu'il avoit reçu pour revenir de Paris à la Haye, ordonnoit aux commandans militaires de lui fournir des escortes, s'il en avoit besoin.

Dès le 29, Joubert avoit déclaré au ministre de la guerre batave, que Daendels étoit allé à Paris par son autorisation.

Voici la protestation de Charles Delacroix, contre les événemens du 24.

Le ministre plénipotentiaire de la république française, proteste pour elle & pour son directoire exécutif, contre les attentats que commettent en cet instant Daendels & ses satellites contre la république batave & son directoire. Il en rend responsables tous ceux qui, par les places qu'ils occupent, ont le droit & le pouvoir de les empêcher.

La Haye, le 24 prairial, an 6, à six heures du soir.
Signé, CH. DELACROIX.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DE PARIS, le 7 messidor.

On remarque que la lettre du grand-maître de Malte, que nous avons rapportée hier, est sans date; ce qui doit peut-être inspirer quelques doutes sur son authenticité.

Suivant cette même lettre, notre flotte paroïssoit avoir souffert du mauvais tems, parce qu'elle avoit, dit-on, essuyé une bourasque dans les parages de Sardaigne ou de Sicile.

Des lettres de Gênes parlent aussi de ce coup de vent, le même sans doute qui avoit forcé trois vaisseaux anglais de relâcher à l'isle Saint-Pierre.

« Nos correspondans de Toulon, dit le *Republicain*, nous apprennent que les Anglais ont intercepté un brick & un aviso. Un second brick est cependant venu à bout d'entrer dans le port: d'après les rapports de son équipage, il paroïtroit hors de doute que les Anglais ont réellement 40 à 45 voiles de guerre dans la Méditerranée; qu'ils ont laissé 5 vaisseaux devant Malte, & qu'ils cherchent la flotte française. L'escadre de devant Toulon paroît destinée à empêcher la sortie de la seconde expédition & de tous convois.

» Ce même brick n'a eu aucune connoissance de la flotte française. Ainsi rien de plus douteux que la prise de Malte.

» Poulhier, qui a voulu paroître plus instruit que tout autre sur l'expédition de Toulon, trace ainsi sa route: Malte, le Caire & les Indes, dernier terme de la course des nouveaux Alexandre, & où les appellent de grandes nations à recomposer, instruire & gouverner ».

— Une lettre particulière dit que le 22 prairial Buona-parte passoit par le phare de Messine, & que le 25, il longoit Candie & cingloit vers Chypre.

— On prétend que le roi d'Espagne a fait annoncer au directoire, que sa flotte ne pourroit pas tenter la sortie

de Cadix, pendant que les Anglais seroient devant ce port. Quelques personnes pensent cependant que, d'après un article de notre traité avec l'Espagne, portant qu'en cas de réunion des deux flottes, elles seroient commandées par l'officier le plus ancien; le vice-amiral Morard de Galles, maintenant en route pour Paris, pourroit bien être destiné à se rendre à Cadix; c'est un des plus vieux officiers-généraux des deux nations, & son âge lui assureroit ainsi le commandement des deux escadres.

— Roberjeot, notre nouveau ministre à la Haye, y est arrivé; & Charles Delacroix est à Paris.

— On parle de plusieurs arrestations faites, ces jours derniers à Paris; de ce nombre est, dit-on, Bertin-d'Aulilly, rédacteur du *Thé* ou du *Journal des Dix-Huit*.

— On assure qu'on a découvert aussi & arrêté plusieurs espions anglais, parmi lesquels se trouvent, dit-on, un ancien chef de chouans, qui a fait, depuis peu, cinq à six voyages en Angleterre, & un autre qui communiquoit le secret de nos expéditions au ministère britannique.

Hier matin, une garde nombreuse fermoit les avenues de la rue Cassette. Cette mesure a produit la capture d'un inconnu qu'on dit émigré.

— On apprend de la Haye, en date du 30 prairial, que les dix députés, arrêtés le 24 du même mois, ont été transférés à la maison du Bois, & que ceux qui l'occupent depuis la révolution du 3 pluviôse, ont été remis en liberté.

— Le directoire exécutif a nommé la commission de liquidation intermédiaire, créée par le corps législatif. Les membres qui la composent sont les ex-conventionnels Clauzel, Lesterpe, Riberauld. Le citoyen Piquet, déjà chargé de plusieurs liquidations, & le citoyen Montégrou, chef de division au ministère des finances.

— Le ci-devant marquis de Créqui a été mis en liberté.

— Une lettre de Lille porte que les Anglais, faits prisonniers à Ostende, viennent d'être échangés contre un pareil nombre de Français, qui doivent incessamment arriver des prisons d'Angleterre & débarquer à Calais.

— Une lettre de Strasbourg assure que c'est sur la demande du commissaire Rapinat, que deux des membres du directoire helvétique ont donné leur démission.

— On dit que la plus grande disette se fait sentir à Rome, & que des maladies épidémiques en sont le triste résultat.

— La guerre est décidément allumée entre le roi de Sardaigne & la république ligurienne. Plusieurs combats ont eu lieu entre 3000 piémontois & 15 cents génois. L'avantage est resté à ces derniers, qui ont fait 200 prisonniers, & pris 4 mortiers avec Corosio.

(Nous donnerons demain plus de détails à ce sujet).

PHYSIQUE.

» Il a plu le jour du solstice, & il y a un ancien proverbe qui dit :

Lorsqu'il a plu pour Saint Gervais,
Il pleut pendant un mois après.

» On me demande quelquefois ce qu'il y a de réel dans ce proverbe. Voici comme je pense qu'on peut l'entendre :

» La fonte des neiges qui a lieu aux approches du solstice, occasionne, dans le Nord, des orages fréquens, qui ont détruit presque tous les clochers de la Suède. Il en résulte

une raréfaction de l'air, qui doit déterminer un vent de sud-ouest, & d'ouest plein, si ces orages sont dans la Sibérie. Quant au solstice, le vent d'ouest est établi, il nous amène tous les nuages de la Bretagne & de l'Océan; il continue trente à quarante jours, parce que la raréfaction, produite par la chaleur du soleil, ne change pas sensiblement de place ni de force, & il n'y a pas de raison suffisante pour que le vent change de direction jusqu'à ce que le soleil, plus méridional, détermine le vent du nord, sur-tout quand la lune péricée traversant l'aquateur, réunit son action à celle du soleil ».

Signé, LALANDE.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 7 messidor.

Le conseil reçoit plusieurs offrandes civiques; il en sera fait mention au procès-verbal.

Leborgne; par motion d'ordre, demande la réunion de la commission chargée d'un travail sur la repression de la mendicité à celle chargée du travail sur les hospices.

Cabanis appuie cette demande. Il pense qu'il se trouve de grands rapports entre les travaux sur la mendicité, les secours publics, les hospices & les prisons. La mendicité, dit-il, n'est pas un délit, mais une disposition à en commettre. Cependant comment la réprimer, si on ne prépare, si on n'assure du travail à ceux qui en manquent, & des secours à ceux qui ne peuvent travailler? Entrant ensuite dans quelques détails sur l'organisation & le régime des maisons de force, des prisons, des hospices, Popinant montre qu'à beaucoup d'égards cette organisation doit être la même pour les divers établissements dont il s'agit; il demande donc que des commissions différentes chargées de l'un ou de l'autre de ces objets, on ne fasse qu'une seule commission, qui présentera un plan général & uniforme.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours, & après quelques débats, il ajourne la discussion jusqu'après la distribution.

Legot, par motion d'ordre, présente comme une ressource pour le trésor public, ce que doivent des parens d'émigrés & autres qui ayant des biens indivis avec la nation en ont la jouissance provisoire, & dont on peut exiger les comptes pour la partie de ces biens qui appartiennent à la nation: il propose que ces comptes, dans un délai déterminé, soient présentés aux diverses administrations.

Le conseil ordonne l'impression.

Leyris fait prendre un arrêté portant, qu'il sera fait un rapport sur chaque assemblée primaire ou communale, dont les opérations ont donné lieu à des réclamations.

On reprend la discussion sur les domaines engagés.

Quelques articles sont adoptés.

Un grand nombre d'amendemens ont été proposés par Lenormand, Legot, Lecointe, Génissieux & autres.

Le conseil a renvoyé toutes ces propositions à la commission des finances.

La fin du projet sera discutée demain.

On lit une lettre de Jean Debry, écrite de Rastadt;

il dit que par cela seul qu'il avoit accepté les fonctions de négociateur, il croyoit avoir donné de fait sa démission comme membre du conseil; cependant comme on pourroit élever quelques doutes à ce sujet, il la donne formellement par sa lettre; il ajoute que s'il est assez heureux pour contribuer à la paix & rendre ainsi quelque service à sa patrie, il se croira toujours au milieu du conseil.

Cette lettre sera insérée au procès-verbal.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MARBOT.

Séance du 7 messidor.

On reprend la discussion sur la navigation de la Haine & de l'Escaut.

Après avoir entendu van Keppen pour, Lacuée & P. Guymard de Guingamp contre la résolution du 28 germinal, le conseil la rejette comme rétablissant une corporation proscrite par la constitution, & exigeant pour être admis dans cette corporation, une prestation pécuniaire semblable aux maîtrises & jurandes.

Delacoste propose d'approuver la résolution du 17 germinal, relative aux baux passés par anticipation, à ceux à vie ou à longues années, à ceux qui font partie des actes passés entre l'acquéreur & le vendeur pendant la dépréciation du papier-monnaie. — Impression & ajournement.

Bourse du 7 messidor.

Amsterdam.....	58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{4}$.	Montpellier.....	pair 8 j.
Idem.....	55 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{4}$.	Rente provis.....	17 f. 50 c.
Hambourg.....	192 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons. 14 fr.	75 c., 15 f.
Madrid.....	12 f. 18 c.	Bon 2/3.....	2 f. 63 c.
Mad. effect.....	14 f. 88 c.	Bon $\frac{1}{2}$	2 f. 55 c.
Cadix.....	12 f. 18 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cad. effect.....	15 f.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Livour.....	97, 95 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg.....	50 f. 50 c.
Bâle.....	104 $\frac{1}{4}$, 105, 104.	Portugaise.....	97 f.
Geneve.....	2 per.	Piastre.....	5 f. 32 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Marseille.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Guinée.....	26 f.
		Souverain.....	34 f. 75 c. à 35 f.

Esprit $\frac{1}{2}$, 430 à 435 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 300 f. — Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 6 à 8 c. — Coton du Levant, 2 f. 25 à 60 c. — Coton des isles, 3 f. 50 à 4 f. 40 c. — Sel, 5 f.

RAPPORT général des travaux de la société philomatique de Paris, depuis le 1^{er} janvier 1792 jusqu'au 25 frimaire de l'an 6 de la république; par le citoyen Sylvestre, secrétaire de cette société; suivi de l'éloge du citoyen Riché, par le citoyen Cuvier, un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. & 3 fr. franc de port. À Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny.

NOTA. Cet éloge contient le précis de la relation intéressante de son voyage, fait à la découverte de la Pérouse.

A. FRANÇOIS.